L'ESSENTIEL 2014

LES ACTIONS ENTREPRISES EN 2014, DANS SES DIFFÉRENTS DOMAINES ET LIEUX D'INTERVENTION, MARQUENT LA VOLONTÉ ET LE DYNAMISME DE LA CIMADE DE CONTRIBUER À CHANGER LES POLITIQUES MIGRATOIRES EN FRANCE COMME EN EUROPE. PARMI CELLES-CI :

UNE FORTE MOBILISATION AUTOUR DES RÉFORMES ASILE ET IMMIGRATION

Les équipes se sont mobilisées autour des projets de réforme de l'asile et du droit des étrangers en France lancés par le gouvernement en 2014. La Cimade a ainsi exercé un important plaidoyer auprès des pouvoirs publics, poursuivi en 2015, pour tenter de faire évoluer ces projets. Ce plaidoyer, en lien avec d'autres initiatives inter-associatives, a permis de nettes avancées concernant le projet de loi sur l'asile.

UN ENGAGEMENT FORT AUPRÈS DES PERSONNES ENFERMÉES

En accompagnant des milliers de personnes menacées d'expulsion, dans ses permanences ou dans les centres et locaux de rétention administrative, La Cimade a constaté la persistance d'une politique d'enfermement et d'expulsion au détriment des droits. Près de 50 000 personnes ont ainsi été privées de liberté dans des centres et locaux de rétention administrative. Les équipes ont apporté aux personnes enfermées, écoute et assistance juridique, au Mesnil-Amelot, Cergy, Rennes, Cayenne, Tours, Saint-Louis, Bordeaux, Toulouse, Hendaye, Ajaccio, Mayotte et Guadeloupe. Des formations ont été dispensées auprès des militants pour multiplier leur saisine en vue de faire cesser les violations des droits des personnes enfermées.

EN PRISON, UNE PRÉSENCE ATTENTIVE

Près de 120 bénévoles de La Cimade sont intervenus dans 75 établissements pénitentiaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Un rapport d'observation intitulé « À l'ombre du droit » qui dénonce les obstacles au droit rencontrés par les personnes étrangères incarcérées a été publié.

VERS UNE DYNAMIQUE DU FAIRE ENSEMBLE

En Rhône-Alpes par exemple, outre l'accompagnement des personnes étrangères adultes (démarches de demande de titre de séjour, de renouvellement ou d'assignation à résidence), les bénévoles ont fait face à une recrudescence de dossiers concernant de jeunes mineurs isolés. Si la défense des droits s'exerce dans plus de 131 permanences juridiques sur l'ensemble du territoire, La Cimade travaille de plus en plus à associer les personnes concernées dans ses actions. Ce « faire ensemble » s'incarne notamment dans le Sud-Est, à Marseille, avec le groupe « confiance » qui réunit, une fois par mois, des personnes étrangères et des militants bénévoles au sein d'un espace d'échanges. En Ile-de-France, un atelier d'écriture à destination de femmes migrantes a permis de leur donner la parole au sein d'un groupe, de favoriser le partage d'expériences, de rompre avec l'isolement, de découvrir la langue française et de susciter l'expression artistique. Consécutive de ce travail, une création artistique a été diffusée lors du festival Migrant'scène organisé chaque année par La Cimade dans plus d'une quarantaine de villes. Bien vivre en France passe par la maîtrise de la langue française. Sans celle-ci, comment trouver sa place ? S'épanouir ? Participer à la vie de la cité ? Beaucoup de groupes locaux de La Cimade s'impliquent dans des formations à la langue française. Plusieurs régions de La Cimade complètent ce dispositif avec la création de pièces de théâtre écrites par les personnes accompagnées par les militants ou d'ateliers d'écriture en vue de partager des parcours, des recettes…

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION RENFORCÉES

Avec plus de 700 actions de sensibilisation en 2014 pour tenter de réconcilier les populations en opposition et promouvoir les valeurs de solidarité, La Cimade conjugue ses forces pour faire changer le regard sur les personnes étrangères, fortement soumises aujourd'hui au rejet.

« L'expérience accumulée et réfléchie des militants de La Cimade, permanents, salariés et bénévoles qui ont accompagné en 2014 près de 100 000 personnes étrangères, démontre qu'il y a urgence à promouvoir des changements dans les politiques migratoires, en France comme en Europe. Les réponses ne sont ni faciles ni immédiates. Mais une chose est sûre : elles ne seront durables que si elles visent en priorité la défense et la promotion des valeurs fondamentales qui nous permettent de vivre ensemble : la justice, l'égalité, la solidarité, la fraternité. »

Geneviève Jacques - Présidente de La Cimade

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

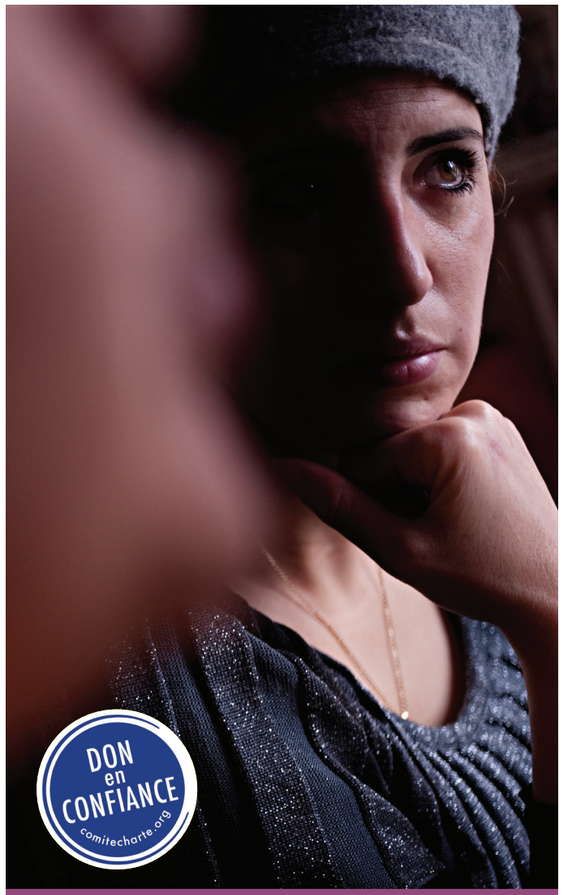

LA CIMADE A BESOIN DE SES DONATEURS POUR MAINTENIR SON INDÉPENDANCE FINANCIÈRE.

La Cimade dépend encore à 41% des financements de l'Etat (contre 50% en 2013) au titre essentiellement du marché public de la rétention (20%) et des 2 centres d'accueil de Massy et Béziers (14% des ressources). Le reste (7% des ressources) correspond aux subventions de divers ministères à des actions ou projets spécifiques.

Il s'y ajoute les soutiens d'un certain nombre de **collectivités locales et régionales** à l'action de terrain de nos militants, qui apportent **7% des ressources**.

Compte tenu d'une hausse des dons et un niveau de legs important cette année, **52% du financement de La Cimade** a été d'origine privé cette année : dons et legs (40% des ressources), subventions privées (6% des ressources), ventes et produits divers (6% des ressources).

ORIGINE DES RESSOURCES

Ressources collectées auprès du public, dont :	**3,7 M€**
Dons	2,15
Legs	1,58
Fondations et financements privés	**0,6 M€**
Subventions et autres concours publics	**4,5 M€**
Ventes et autres produits	**0,6 M€**
Total des ressources externes 2014	**9,4 M€**
Reprise de provisions	0,2
Report ressources exercice antérieur	0,2
Total général	**9,7 M€**

RÉPARTITION DES RESSOURCES COURANTES (HORS PROVISIONS)

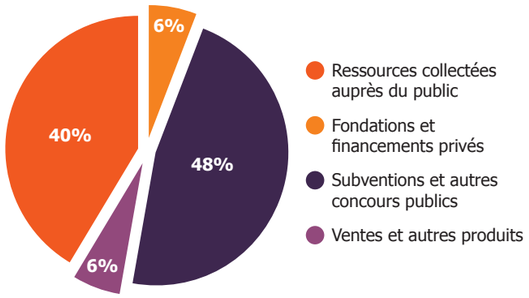

Les financements de l'Etat ont diminué en 2014. Avec les subventions des collectivités locales et territoriales, les soutiens publiques représentent encore 48% des ressources courantes de La Cimade.

Les ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014 ont été de 3 268 976€, en forte augmentation par rapport à 2013. Cette augmentation est principalement le résultat d'**un niveau de legs exceptionnel**.

Note : ces chiffres ne comprennent pas la valorisation du **très fort engagement de nos militants bénévoles (plus de 4,6 M€)**.

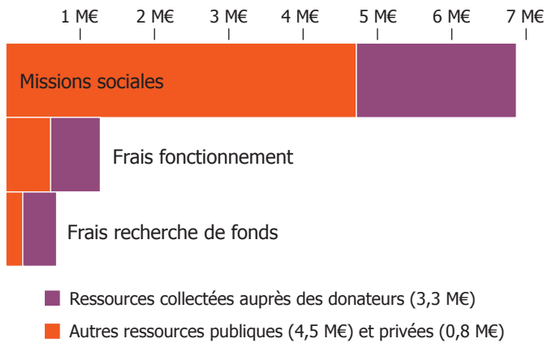

75% DES DÉPENSES (HORS PROVISIONS) VONT AUX MISSIONS SOCIALES

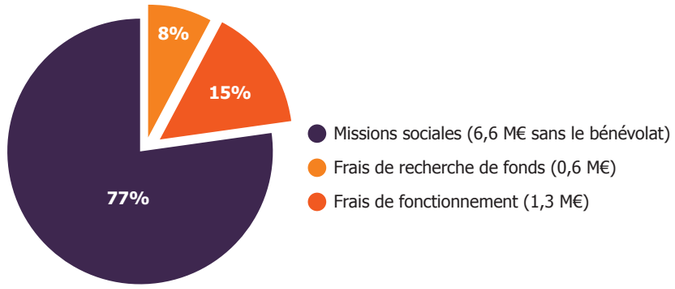

Note : dans cet ensemble, les frais d'appel à la générosité du public (0,36 M€) ont représenté 10% de la collecte (3,7 M€), **soit 1,1€ dépensés pour en collecter 10€**.

RÉPARTITION DES EMPLOIS

Missions sociales	**6,6 M€**
Accompagner les migrants et défendre leurs droits	3,9
Agir auprès des étrangers enfermés	2,0
Construire des solidarités internationales	0,4
Témoigner, informer et mobiliser	0,3
Frais de recherche de fonds	**0,7 M€**
Appel générosité public et fonds privés	0,43
Subventions et autres concours publics	0,25
Frais de fonctionnement	**1,3 M€**
Total des emplois (hors provisions)	**8,6 M€**
Dotation aux provisions	0,3
Engagements à réaliser	0,8
Excédent de l'exercice	0,0
Total général	**9,7 M€**

86% DES DÉPENSES FINANCÉES PAR LE PUBLIC (Y COMPRIS LE BÉNÉVOLAT) SONT AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES

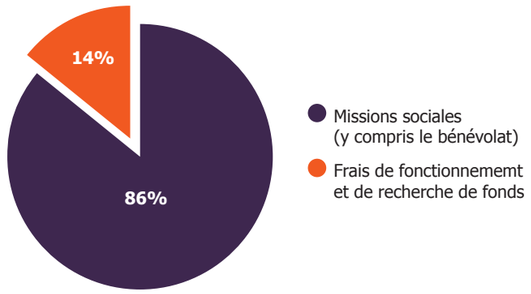

Sur un total de 3,3 M€ d'emplois des ressources collectées auprès du public **2,2 M€** vont aux missions sociales. En ajoutant à ces emplois les **4,6 M€** d'évaluation (basse) de la valeur économique du travail des bénévoles, **le total des engagements individuels dans La Cimade auprès des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile dépasse 6,8 M€** (dons + legs + bénévolat).

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2014 de La Cimade a produit un résultat financier positif : + 23.477€. Cet équilibre a été obtenu grâce à un niveau de legs exceptionnel, pour lequel nous exprimons notre grande reconnaissance.

Dans un contexte économique général qui reste difficile, les dons (2,2 M€) ont augmenté de 3% par rapport à l'an dernier, après avoir connu un recul entre 2012 et 2013. Là aussi nous voulons adresser nos remerciements les plus chaleureux à nos fidèles donateurs. Leur soutien nous est d'autant plus indispensable que notre résultat d'exploitation (hors legs) reste déséquilibré.

Les marchés et subventions publics sont stables à 4,5 M€, leur valeur relative dans l'ensemble de nos ressources descendant à 48% en 2014 du fait du niveau élevé des legs cette année.

L'important engagement de ses bénévoles reste un point fort de La Cimade : la valorisation (prudente) de l'activité de près de deux mille d'entre eux dépasse 4,6 M€. En tenant compte de cet apport majeur en compétences et en énergie, 86% des ressources en provenance des militants et des donateurs de La Cimade vont à ses missions sociales.

Pour terminer, je souhaite dire ma joie, à l'issue de 18 années passionnantes comme trésorier de La Cimade, que Denys Hammel ait, avec ses compétences et son enthousiasme, accepté de prendre ma succession. Je lui souhaite, ainsi qu'à La Cimade (et à ses donateurs !), toute la réussite possible dans ce service essentiel et difficile de l'accueil et de la défense des étrangers en France.

Lionel SAUTTER
Trésorier (sortant)
de La Cimade

Denys HAMMEL
Nouveau Trésorier

www.lacimade.org

LE BILAN FINANCIER

en millions d'€	31/12/14			31/12/13
ACTIF	Brut	Amortiss. Provisions	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	0,14	0,10	0,04	0,04
Immobilisations corporelles	4,78	2,96	1,82	1,99
Immobilisations financières	0,28	0,00	0,28	0,25
TOTAL I	**5,19**	**3,06**	**2,13**	**2,28**
II - ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	0,04	0,01	0,03	0,03
Créances d'exploitation	1,32	0,01	1,32	1,67
Valeurs mobilières placement	0,12	0,00	0,11	0,10
Disponibilités	2,32	0,00	2,32	1,71
Charges constatées d'avance	0,02	0,00	0,02	0,10
TOTAL II	**3,82**	**0,02**	**3,80**	**3,61**
TOTAL GENERAL	**9,01**	**3,08**	**5,93**	**5,89**

en millions d'€	31/12/14	31/12/13
PASSIF	Net	Net
I - FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres	1,99	1,97
Autres fonds	1,24	1,31
TOTAL I	**3,23**	**3,28**
II - PROVISIONS pour risques et charges		
Provisions pour risques	0,01	0,00
Provisions pour charges	0,45	0,45
TOTAL II	**0,46**	**0,45**
TOTAL III - FONDS DEDIES	**0,65**	**0,11**
IV - DETTES et PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Dettes	1,31	1,59
Produits constatés d'avance	0,28	0,46
TOTAL IV	**1,59**	**2,05**
TOTAL GENERAL	**5,93**	**5,89**

ACTIF :

L'actif est la valorisation comptable des possessions de La Cimade au 31 décembre.

L'actif immobilisé représente le **patrimoine** de la Cimade. Il s'élève au 31 décembre 2014 à **2,13 M€** contre 2,28 M€ au 31 décembre 2013. Le patrimoine brut n'a pas évolué et il continue à s'amortir.

L'actif circulant progresse à **3,82 M€** par rapport à 3,61 M€ à fin 2013.

Le poste **autres créances** (ce qui est du à La Cimade) a baissé de **0,35 M€ à 1,32 M€**, en même temps que baissait le volume du marché Rétention.

Le gain de trésorerie, qui se lit dans les disponibilités passées de 1,71 M€ à **2,32 M€** en un an, ne provient pas principalement de l'excédent mais surtout de l'encaissement d'un legs de 0,585 M€ au profit des solidarités internationales, placé en fonds dédiés.

PASSIF :

Le passif du bilan représente les réserves de La Cimade et ses engagements vis-à-vis des tiers.

Les fonds associatifs diminuent à **3,23 M€** au 31 décembre 2014 contre **3,28 M€ en 2013** et ce, malgré le résultat bénéficiaire de l'année **(+ 0,023 M€)**, du fait de l'amortissement des subventions d'investissement (principalement travaux Massy).

Les provisions pour risques et charges progressent légèrement à **0,46 M€**. L'ajout d'une provision pour charges sociales aux indemnités de départ a été supérieur aux versements des sommes statutairement dues aux salariés qui sont partis en 2014.

Les fonds dédiés, sommes reçues mais destinées à financer des activités au-delà de 2014, ont fortement augmenté par rapport à 2013 à **0,65 M€**, du fait de la réception d'un legs important destiné au secteur International et du versement de subventions publiques pluriannuelles.

Les dettes sont en baisse à **1,59 M€** contre **2,05 M€** il y a un an.

Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels et du rapport de gestion 2014 approuvés par l'Assemblée générale de La Cimade du 20 juin 2015. Les comptes 2014 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes de l'association.

Le rapport d'activité, les comptes et le rapport de gestion sont disponible sur notre site Internet.

Le rapport de gestion présente également les comptes de la Fondation Cimade, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation du Protestantisme.

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

EDITÉ PAR LA CIMADE SERVICE COMMUNICATION

64, rue Clisson 75013 Paris
TEL 01 44 18 66 06 • FAX 01 45 56 08 59
info@lacimade.org

www.lacimade.org
@lacimade
www.facebook.com/pagesLa-cimade

Une publication coordonnée par Véronique Linares
Conception graphique : Medias Uniques Conseil
Iconographie : Vali
NOS REMERCIEMENTS À TOUS LES MILITANTES ET MILITANTS DE LA CIMADE